



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

## Lettre des IA-IPR relative à l'évaluation des acquis des élèves, à l'attention des professeurs physique chimie

Nous vous remercions par avance, pour l'attention que vous saurez porter à ces éléments de réflexion sur l'évaluation. Nous partageons tous la volonté de mieux faire réussir nos élèves dès cette année de mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire. Nous savons que l'évaluation constitue un enjeu important dans le cadre du nouveau socle commun et qu'elle est au centre de vos préoccupations actuelles. Aussi, nous vous adressons cette lettre afin de vous accompagner dans l'évaluation positive de vos élèves au quotidien, et de vous aider à remplir les bilans périodiques et à évaluer collectivement le niveau de maîtrise des élèves dans chacun des domaines du nouveau socle commun lors des bilans de fin de cycle.

Quelques propos liminaires permettant de faire le lien entre les programmes et les nouvelles modalités d'évaluation nous semblent nécessaires.

Pour rappel, les programmes d'enseignement (BO spécial n°11 du 26 novembre 2015) sont organisés par cycle de trois années ; chacun est constitué de trois volets :

- le volet 1 présente les caractéristiques du cycle ;
  - le volet 2 précise la contribution des disciplines à chacun des cinq domaines du nouveau socle commun tel qu'il est défini dans le BO n° 17 du 23 avril 2015, évalués à chaque fin de cycle ; le premier domaine (consacré aux langages) réunit quatre composantes qui ne sont pas compensables entre elles.
  - le volet 3 décline les objectifs de chaque discipline pour le cycle et explicite, à l'entrée de chaque programme disciplinaire, les liens étroits entre les compétences travaillées et les différents domaines du socle commun.
- Les trois volets, complémentaires, montrent la cohérence forte entre le travail disciplinaire et le socle commun : ils sont intimement liés.

Par ailleurs, les programmes étant organisés par cycle de trois années, un travail progressif doit être mis en place par les enseignants d'une même équipe afin de faire acquérir par les élèves les compétences et connaissances au niveau visé. L'évaluation, au quotidien, tout au long d'une année puis sur les trois années, en est fonction.

En physique-chimie, les sept "compétences travaillées" décrites au volet 3 (pratiquer des démarches scientifiques, s'approprier des outils et des méthodes, pratiquer des langages, adopter un comportement éthique et responsable...) sont communes aux cycles 3 et 4 et partagées avec les sciences de la vie et de la Terre et la technologie.

À travers l'évaluation de ces compétences, il s'agit d'évaluer la maîtrise des connaissances et l'appropriation de la démarche scientifique tout en prenant en compte des aspects plus transversaux.

Nous vous encourageons à diversifier les modalités d'évaluation (oral, écrit, travaux de groupe...) et les contextes. Pour construire une évaluation, il est nécessaire de cibler quelques compétences travaillées et quelques éléments de



2/2

programme sans rechercher l'exhaustivité par rapport à l'enseignement qui a été dispensé.

Il est également nécessaire que l'évaluation mise en place permette de mesurer les progrès des élèves afin qu'une valorisation de leurs acquis soit véritablement possible. Aussi le processus de l'évaluation et ses résultats doivent-ils être compréhensibles par les familles.

Des ressources sont à votre disposition sur les sites nationaux et académiques que nous vous invitons à consulter, des mises à jour sont faites régulièrement.

Des ressources nationales pour le cycle 3 :

<http://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3.html>

Des ressources nationales pour le cycle 4 :

<http://eduscol.education.fr/cid100248/ressources-physique-chimie-cycle-4.html>

Un corpus de documents explicitant les nouvelles démarches d'évaluation à mettre en œuvre :

<http://reformeducollege.ac-versailles.fr/l-evaluation-ressources-produites-par-le-groupe-thematique-de-l-academie-de>

Nous vous recommandons en particulier trois fiches qui renseignent sur le nouveau cadre :

- L'évaluation positive (fiche 4)
- Évaluation : nouveaux programmes et nouveau socle commun (fiche 6)
- Le bilan périodique (fiche 8)

Des ressources produites par le groupe de réflexion académique sur le cycle 4 :

<http://www.phychim.ac-versailles.fr/spip.php?article1009>

Par ailleurs, les documents suivants produits par l'inspection générale aideront à évaluer la maîtrise du niveau 3 à chaque fin de cycle :

<http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html>

Le LSU, livret scolaire unique, réunit les différents bilans, périodiques et de fin de cycle et suit l'élève tout au long de sa scolarité obligatoire. C'est un outil institutionnel auquel il convient de se référer afin de s'en approprier l'esprit, quel que soit le logiciel ou l'outil utilisé.

Un document d'aide à la saisie du LSU en ligne sur Eduscol sera d'une aide précieuse pour compléter le bilan périodique (quel que soit le logiciel utilisé) :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College\\_2016/04/6/Aide\\_a\\_la\\_saisie\\_LSU\\_college\\_660046.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/04/6/Aide_a_la_saisie_LSU_college_660046.pdf). Ce document est également accessible depuis le site académique.